



Institut Biblique de Genève



Tu aimeras le Seigneur de toute ta pensée

Forum de Genève

Volume 16 / n° 3 - Octobre 2013

Vivre sa foi en solo dans le mariage

LOUISE JODOIN

Sommaire

Peu abordé dans nos Églises, le mariage entre une chrétienne et un non-chrétien (ou l'inverse) fait l'objet, dans cet article, d'une réflexion qui s'appuie sur l'Écriture. Après avoir fait état du « choc » que représente, pour les deux membres d'un couple marié, la conversion d'un seul d'entre eux, l'auteure démasque plusieurs conceptions erronées et propose des pistes concrètes pour vivre à la lumière de la Parole cette situation difficile. Si l'article a d'abord été rédigé pour des épouses dont le mari n'est pas croyant, il est tout aussi pertinent pour des hommes chrétiens se trouvant dans la même situation (il s'agira alors, pour le lecteur, d'opérer les transpositions qui s'imposent, en remplaçant par exemple, dans son esprit, « épouse chrétienne » par « époux chrétien » ; l'éditeur n'a pas voulu alourdir le texte). De plus, tous les chrétiens – quelle que soit leur situation particulière – gagnent à réfléchir sur ce type de mariage, de plus en plus courant dans nos communautés, ne serait-ce que pour mieux comprendre et encourager les personnes concernées.

L'éditeur tient toutefois à préciser (avec le plein accord de l'auteure, qui se situe dans la même ligne) que cet article ne devrait en aucun cas encourager un chrétien à se marier avec une personne non chrétienne. En effet, 1Co 7.39 exhorte les croyants à se marier « dans le Seigneur », c'est-à-dire avec un conjoint chrétien. L'article concerne premièrement les personnes qui, une fois mariées (à l'instar de l'auteure), se sont tournées vers le Seigneur – tandis que leur conjoint a fait le choix contraire.

Dans la mesure où les couples sont appelés à partager les joies et les peines de la vie, à avancer dans une même direction, le lien conjugal peut être comparé à un joug. En effet, le joug était un instrument essentiel en agriculture ancienne. En règle générale, il était formé d'une pièce de bois qui servait de lien entre deux membres d'une même paire, souvent des bœufs. Ce lien permettait de travailler à l'unisson, de répartir la charge et l'effort. De la même manière, Dieu désire que, en tant que membres d'un couple, nous marchions d'un même cœur, d'un même pas, dans l'unité.

Dans cette optique, comment doit-on considérer le

mariage d'une croyante avec un non-croyant (ou l'inverse) ?

En réalité, une chrétienne mariée à un incroyant perçoit souvent les choses ainsi : formant une paire avec quelqu'un de différent, elle se sent entravée dans sa marche parce que les deux ne tirent pas dans la même direction. La relation subissant un déséquilibre, elle éprouve un sentiment d'inconfort, une restriction dans sa liberté de mouvement. De plus, elle porte un fardeau : celui de savoir que son mari n'est pas spirituellement éclairé, qu'il est exclu de la présence de Dieu et qu'il n'a pas de sécurité face à l'éternité.

Un jour ou l'autre, toute personne se trouvant dans une telle situation connaîtra la frustration, la peur et le découragement, accompagnés d'un immense sentiment de solitude, et peut-être même la remise en question de son mariage. Le doute à propos de l'amour de Dieu peut aussi s'insinuer. La question : « Pourquoi Dieu a-t-il permis cela ? » s'impose avec acuité. « Cet état de choses peut-il réellement faire partie du projet de Dieu pour moi ? »

I. Un choc pour les deux conjoints

En réalité, lorsqu'une personne mariée se tourne vers Jésus en tant que Sauveur et Seigneur – sans que son conjoint ne fasse le même choix –, cela produit des « zones de turbulence » pour les deux époux, qui passent par une gamme d'émotions complexes face à l'inconnu.

Pour le non-croyant, ce changement subit représente une menace. De son point de vue, l'engagement de l'autre personne à devenir chrétienne risque d'avoir de sérieuses répercussions sur la vie du couple. Il est contraint de s'adapter malgré lui. Chez l'autre, tout a changé : sa vision du monde, sa façon de penser, ses attentes face à la vie, ses buts aussi. « Notre vie basculera-t-elle suite à cette décision non partagée ? Notre mariage et notre famille tiendront-ils ? Nos enfants subiront-ils un lavage de cerveau ? » Envolés la stabilité et le partage d'une vision commune des choses. Bienvenue à une vie chaotique !

Pour la personne nouvellement convertie, la peur, la solitude et la frustration peuvent devenir des compagnes de vie : peur que les différences conduisent au divorce, frustration et découragement parce que, à mesure que sa relation avec Dieu s'approfondit et qu'elle fréquente régulièrement l'Église, elle sent un refroidissement de la part de son conjoint et ose de moins en moins lui dire ce qu'elle vit, par crainte qu'il se referme encore plus. Elle est désormais appelée à poursuivre l'aventure de la foi en solitaire.

II. Rejeter nos croyances erronées

Quand notre conjoint est non croyant, il est facile d'entretenir toutes sortes de fausses conceptions. Penchons-nous sur six d'entre elles.

A. Croire que le fait d'être convertie m'autorise à quitter mon mari.

Erreur ! L'apôtre Paul est très clair sur cette question en 1Co 7.12-16 :

12 Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : si un frère a une femme non croyante et qu'elle soit d'accord d'habiter avec lui, qu'il ne di-

vorcer pas d'elle ; 13 et si une femme a un mari non croyant et qu'il soit d'accord d'habiter avec elle, qu'elle ne divorce pas de son mari. 14 En effet, le mari non croyant bénéficie de la sainteté de sa femme, et la femme non croyante bénéficie de la sainteté de son mari ; autrement, vos enfants ne seraient pas purs, alors qu'en réalité ils sont saints. 15 Si le non-croyant veut se séparer, qu'il le fasse ; le frère ou la sœur n'est pas lié dans un tel cas. Dieu nous a appelés à vivre en paix. 16 En effet, comment peux-tu savoir, femme, si tu sauveras ton mari? Ou comment peux-tu savoir, mari, si tu sauveras ta femme?

Au verset 16, on comprend que certains croyants hésitaient à laisser partir le conjoint qui n'était pas sauvé, lorsque celui-ci désirait divorcer et qu'il créait de la discorde au sein de la famille. Le croyant pensait pouvoir évangéliser son conjoint s'ils demeuraient ensemble et obtenir ainsi sa conversion. Paul affirme qu'une telle assurance n'existe pas et qu'il est préférable de divorcer et d'être en paix (1Co 7.15), si le partenaire qui n'est pas sauvé désire mettre ainsi fin au mariage. Néanmoins, la femme croyante, en demeurant avec un non-croyant (lorsque ce dernier y consent), lui donne l'occasion d'entrer en contact avec la grâce de Dieu et par conséquent de croire en Jésus-Christ, bien qu'il n'y ait pas de garantie que le non-chrétien se convertisse.

B. Croire que ma vie est très différente de celle des autres couples en « idéalisant » le couple chrétien

Croire que la famille chrétienne vit une vie exemplaire et sans nuages à tous points de vue, et que les enfants issus de telles familles seront assurément sauvés par un effet d'entraînement : quelle fausse illusion ! En quoi notre vie est-elle différente de celle des autres ? Comme tous les croyants, mon identité est en Christ et non dans mon statut marital. Pendant mon parcours terrestre, je suis appelée à former une paire avec mon mari dans tous les domaines de la vie, à l'exception de la foi en Christ – certes une exception de taille. Ne suis-je pas son complément, sa compagne, celle avec qui il partage sa vie ? En adoptant l'attitude qui consiste à considérer mon compagnon uniquement comme une « âme à gagner », je risque de tomber dans le piège de la supériorité spirituelle. Mon mari est plutôt un partenaire à part entière. Le fait d'être spirituellement « aveugle » ne fait pas de lui un incompetent dans tous les domaines. Au contraire, son point de vue peut m'éviter des excès, comme celui de sombrer dans le légalisme, dans un excès de zèle ou dans les comparaisons, car il risque de me ramener les pieds sur terre.

Dans tous les domaines de notre vie familiale, les grandes orientations et les décisions devraient se

prendre à deux. Nous, les femmes, nous avons tendance à gérer seules de nombreux aspects, alors que la Parole nous demande de nous placer en position de soumission à notre mari. Pour y arriver, il nous est indispensable d'établir le dialogue avec lui, de l'honorer, en tenant compte de sa position de leader. Un seul domaine fait exception : le parent chrétien doit gérer seul l'éducation spirituelle des enfants.

C. Croire que je ne suis pas membre à part entière de l'Église

Qui ne connaît pas de limites ? Sommes-nous les seules à être partagées dans le choix de nos priorités ? Y a-t-il beaucoup de femmes qui n'ont pas à choisir entre leurs responsabilités familiales et leur engagement dans différents ministères ? Nous avons tendance à nous comparer, à évaluer la spiritualité des autres en considérant le nombre d'activités auxquelles elles participent ou de ministères dans lesquels elles sont engagées.

Dieu considère-t-il nos œuvres par rapport à leur nombre ou aux motivations de notre cœur ? Sommes-nous oublieuses du fait que nous sommes entre les mains du Dieu de grâce, qui connaît très bien notre situation ?

D. Croire que mon compagnon ne se tourne pas vers Dieu parce que je ne suis pas assez spirituelle

Le piège de la culpabilité et du désarroi risque de resserrer son étau sur la femme qui ne voit pas son mari se tourner vers Christ, alors qu'elle constate que ses efforts ne portent pas de fruit. Elle risque de vivre un sentiment d'incompétence et d'échec. Si j'entretiens la conviction que le salut de mon mari repose sur moi, je dois y renoncer et décider de croire fermement qu'il est l'affaire de Dieu seul, et non la mienne. En Ro 3.24, Paul déclare : « et ils sont déclarés justes par sa grâce ; c'est un don que Dieu leur fait par le moyen de la délivrance apportée par Jésus-Christ. »

E. Croire que je ne puis grandir spirituellement car je dois attendre que mon mari se convertisse.

Dieu nous demande plutôt d'accepter sereinement et sans réserve que notre mari n'est pas croyant et que dès maintenant, nous pouvons jouir d'une vie abondante en lui et saisir toutes les ressources qu'il met à notre disposition en vue de notre maturité spirituelle. Ne gaspillons pas notre vie à attendre la conversion de notre partenaire, dans une attitude de passivité stérile. Bien sûr, nous devons accepter un certain nombre de restrictions inévitables quant à notre engagement dans l'Église. Toutefois, prenons garde aux sentiments qui paralysent.

F. Croire que j'ai la promesse que mon mari se convertira.

On utilise hors de son contexte le passage d'Actes 16.31 : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. » Lorsque le geôlier réalise qu'il est désormais perdu et sans espoir, profondément brisé concernant ses péchés, Paul et Silas lui disent : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. » Cette exhortation ne signifie nullement que si le geôlier se confie en Christ, sa famille sera automatiquement sauvée. Le sens de ce verset est plutôt : si le geôlier croit au Seigneur Jésus, il sera sauvé, et sa famille le sera de la même façon, c'est-à-dire en plaçant sa confiance en Jésus. On ne peut donc s'approprier ce verset comme une promesse générale.

La Parole nous dit clairement, à propos du salut de notre mari : « En effet, comment peux-tu savoir, femme, si tu sauveras ton mari ? » (1Co 7.16) Toutefois, n'oublions pas que Dieu désire que notre mari soit sauvé. Alors, implorons-le dans ce sens de façon soutenue.

III. Bien s'entourer

Pour faire face à la solitude, il importe de s'entourer de personnes dignes de confiance.

A. La puissance de la prière

Le fait d'avoir un mari non chrétien a pour conséquence positive que, lorsque notre foi est ébranlée et que nous vivons des combats, nous nous tournons vers Dieu plutôt que vers lui. Puisque nous n'avons pas, dans ce domaine, de leader humain dans notre foyer, nous avons l'opportunité de développer une communion intime avec Dieu, une dépendance envers lui, dans la prière et la Parole.

Approchons-nous du trône de grâce dans une attitude de foi, d'humilité et de repentance, demandant à Dieu son aide pour purifier les motifs de notre cœur. En particulier, prions :

- que Dieu nous fasse saisir la grandeur de son amour pour nous et pour notre mari ; et saisir la puissance et la grâce qu'il met à notre disposition pour persévérer dans l'amour, même lorsque l'amour de l'autre nous semble déficient ;
- qu'il nous donne le contentement dans cette situation complexe et de la reconnaissance pour le mari qu'il a placé à nos côtés ;
- qu'il nous donne une grande sagesse dans notre relation, une vie d'authenticité, de force et de courage ; qu'il nous donne de savoir discerner quand parler et quand se taire ;

- qu'il suscite des conversations spirituelles ;
- qu'il renforce lui-même les liens de notre mariage ;
- qu'il suscite chez notre compagnon une soif de Dieu et que Dieu l'attire à lui ;
- qu'un de ses proches se convertisse, ce qui risque d'avoir un grand impact sur lui ;
- que des hommes chrétiens se rapprochent de lui et l'entourent de leur amitié ;
- que Dieu protège nos enfants des tensions suscitées par les différences et qu'il les fortifie lui-même.

B. Les bienfaits de l'amitié

L'amitié est un cadeau de Dieu. À ce chapitre, je suis privilégiée car, depuis les débuts de ma vie chrétienne, Dieu, dans sa grâce, a constamment pourvu à la présence de quelques bonnes amies à mes côtés. À certains moments, lorsque j'ai traversé des sombres vallées, j'ai pu compter sur le soutien des prières de mes amies, ce qui m'a été d'un grand secours : j'ai ressenti la consolation de l'Esprit à travers les prières de mes sœurs. Exprimons à notre Père céleste notre besoin d'avoir quelqu'un avec qui échanger, une amie qui apprenne à nous connaître sans nous juger, qui nous écoute et prie avec nous.

C. Le soutien d'un mentor

Dans la plupart de nos Églises, ou parmi nos connaissances, on peut trouver des femmes mûres qui sont aptes à nous fournir un accompagnement et un soutien précieux dans notre marche et nos combats. Recherchons une personne qui nous semble faire preuve de compassion et de discernement et qui saurait nous encourager et nous enseigner dans les voies de Dieu.

IV. Une vision d'avenir

Ne perdons jamais de vue que Dieu est souverain. Il est le maître du temps et de l'éternité. Sa perspective diffère de la nôtre. Alors que nous avons tendance à dramatiser, à nous inquiéter ou à chercher à comprendre, rappelons-nous qu'il tient tout dans sa main et que notre part consiste à croire, à intercéder et à attendre. Levons nos yeux au-delà de notre relation avec notre mari pour les fixer sur l'œuvre rédemptrice de Christ à la croix.

Terminons là où nous avons commencé, par l'image du joug, mais utilisée dans un autre sens cette fois. Jésus a dit : « Prenez mon joug sur vous et apprenez de moi, car je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos de vos âmes. Car mon joug est facile à porter et mon fardeau est léger. » (Mat 11.28-30) En d'autres termes : « La charge que je mettrai sur vous est facile à porter, ce que je vous donne à porter est léger. » Le joug dont il est fait mention ici renvoie aux instructions de Jésus envers nous. Bien sûr, Jésus ne nous propose pas une vie confortable ; en revanche, il ne souhaite pas non plus nous opprimer ou nous écraser sous des fardeaux trop lourds. Au contraire, il veut nous libérer de nos fardeaux, dont il nous propose de porter la plus large part. Remettons-lui donc nos soucis. Faisons-lui confiance : il a donné sa vie pour chacun d'entre nous et nous sommes précieux à ses yeux. Il nous aime et il aime ceux qui nous sont chers.

Louise Jodoin

Membre engagée de son Église locale au Québec, Louise Jodoin a eu l'occasion de présenter une conférence sur ce sujet lors d'une rencontre pour femmes au sein de l'Association Baptiste Évangélique du Québec.



Institut Biblique de Genève

120, rte de la Capite CH - 1223 Cologny

Tél. 022/752 14 44

E-mail : info@ibg.cc

Site web : www.ibg.cc

Comptes :

Pour la Suisse : CCP 12-13151-5

Pour la France :

Crédit Agricole - Haute Savoie

ABONNEMENT à envoyer à l'Institut Biblique de Genève

(Nous vous recommandons de photocopier ce talon pour conserver l'article intact.)

Abonnement annuel :	15.- FS	10 €
Abonnement de soutien :	30.- FS	20 €

- Je souhaite m'abonner au FORUM DE GENÈVE.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement pour l'abonnement en Suisse.
- Je joins un chèque en euros à l'ordre de l'Institut Biblique de Genève.

M. Mme Mlle Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Le FORUM DE GENÈVE est une publication trimestrielle de l'Institut Biblique de Genève qui aborde des questions contemporaines d'un point de vue chrétien. Les articles, qui sont parfois des traductions, sont sélectionnés en raison de la pertinence de la réflexion. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des éditeurs.

Comité de publication

Dominique Angers

Mike Evans

Pierre Klipfel

ISSN 1424 - 4489